AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1725
FR0000125585-FS0999

25 octobre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CASINO GUICHARD-PERRACHON

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 25 octobre 2018, la Société Générale (29 boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 octobre 2018, le seuil de 5% du capital de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir 6 241 710 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 5,69% du capital et 4,04% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Détention (effective)	1 031 114	0,94	1 031 114	0,67
Détention (par assimilation)	5 210 596	4,75	5 210 596	3,38
Total Société Générale	**6 241 710**	**5,69**	**6 241 710**	**4,04**

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre de contrats financiers à dénouement physique et en espèces portants sur les actions CASINO GUICHARD-PERRACHON détenus par Société Générale.

Le déclarant a précisé détenir, au titre des articles L. 233-9 I, 4° du code de commerce et 223-14 IV du règlement général, 3 839 869 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 26 *calls listés* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 639 500 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, exerçable entre le 16 novembre 2018 et le 20 décembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 32 € et 80 € ;

- 4 *calls option OTC* (position acheteuse) à dénouement physique portant sur 219 869 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, exerçable entre le 21 décembre 2018 et le 20 décembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 38 € et 48 € ;

- 6 *puts option OTC* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 1 330 000 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, exerçable entre le 20 novembre 2018 et le 20 décembre 2019 à des prix unitaires par action compris entre 20 € et 40 € ; et

- *31 puts listés* (position vendeuse) à dénouement physique portant sur 1 650 500 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, exerçable entre le 16 novembre 2018 et le 17 décembre 2021 à des prix unitaires par action compris entre 24 € et 60 €.

[1] Sur la base d'un capital composé de 109 729 416 actions représentant 154 381 272 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Le déclarant a précisé détenir, au titre des articles L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et 223-14 V du règlement général, 1 370 727 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON réparties comme suit (prises en compte dans la détention par assimilation visée au 1er alinéa) :

- 970 676 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON au titre de 14 contrats *CFD* à dénouement en espèces, sans échéance ;

- une position acheteuse sur 6 *call* warrant listés à dénouement en espèces portant sur 16 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, exerçable entre le 19 décembre 2018 et le 18 mars 2020 au prix unitaire par action de 35 € ; et

- une position vendeuse sur 7 *put* warrant listés à dénouement en espèces portant sur 35 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, exerçable entre le 21 décembre 2018 et le 13 mars 2019 à des prix unitaires par action compris entre 24 € et 30 € ; et

- 3 *equity linked swaps* à dénouement en espèces portant sur 400 000 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON, exerçable entre le 1er novembre 2018 et le 12 novembre 2018 à des prix unitaires par action compris entre 36,45 € et 37,39 €.